

DRCPN: CARTE DE TRANSPORT



SYNERGIE-OFFICIERS a pris connaissance du message délivré par Madame la préfète DRCPN sur l'opportunité d'octroyer la carte de transports aux effectifs du site Lumière.

SYNERGIE-OFFICIERS s'est déjà mobilisé sans compter et a interpellé les plus hautes autorités de l'Etat suite à l'annonce de la suppression de la carte de circulation en juillet dernier.



Aujourd'hui, **SYNERGIE-OFFICIERS** réaffirme que la carte de transport doit être maintenue pour **TOUS les policiers actifs œuvrant dans le SGAP de Paris englobant de fait les effectifs de la DRCPN.**

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle:

- ✓ que TOUS les policiers ont l'obligation statutaire d'intervenir, même hors service, en cas de constatation d'une infraction, y compris dans les transports en commun. A ce titre, les dispositions du RGEPN sont claires: les policiers sont considérés en service dès leur départ du domicile jusqu'à leur retour.
- ✓ la nécessaire égalité de traitement avec les gendarmes affectés en région parisienne, sans parler de la réduction de 75% pour eux et leur famille représentant un budget de 53 millions d'euros.
- ✓ la compensation nécessaire aux difficultés financières engendrées par la vie parisienne accentuée par la perte programmée de l'ASA.

SYNERGIE-OFFICIERS ajoute que les effectifs du site de Lumière risquent de fuir cette Direction et que cela pourrait être considéré comme une rupture d'égalité de traitement dans les services centraux.

SYNERGIE-OFFICIERS insiste à nouveau sur la nécessité de délivrer la carte de circulation à TOUS les policiers, évitant ainsi une nouvelle injustice flagrante et surtout inadaptée en cette période tendue, où ils sont extrêmement sollicités; ces derniers ont toujours brillé par leur abnégation et leur disponibilité quel que soit leur service.

SYNERGIE-OFFICIERS ne tolérera aucune exception ou restriction.

**SYNERGIE-OFFICIERS SERA TOUJOURS A VOS COTES
POUR DEFENDRE VOS DROITS !**

Le Bureau National.